

Réunion des recteurs

**Discours de Madame la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Amphithéâtre de la Sorbonne  
10 janvier 2016

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et messieurs les rectrices et les recteurs,  
Madame la vice rectrice, messieurs les vice recteurs,  
Madame la Doyenne, monsieur le Chef de Service,  
Monsieur le secrétaire général,  
Mesdames et monsieur les directrices et directeurs généraux,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques et directeurs académiques adjoints, des services de l'éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'académie,  
Mesdames et messieurs,  
Chers amis,

**1. Je souhaite, évidemment, commencer en vous souhaitant à toutes et tous une excellente année 2017.**

Mais avant d'en venir à 2017, je veux saluer le travail et l'engagement qui ont été les vôtres, au cours de cette année 2016.

Je sais à quel point la Refondation de l'École, les réformes que nous avons initiées, ont été nombreuses.

Je sais qu'elles vous ont demandé un investissement conséquent, et je mesure la charge de travail que cela représente pour chacune et chacun d'entre vous, dans un contexte où trop souvent la question éducative a été caricaturée, déformée, instrumentalisée, loin des réalités du terrain, et, au fond, loin de l'importance des enjeux qui sont les siens.

Cela n'a pas été facile, loin s'en faut. Mais vous avez répondu présents. Vous avez su porter avec force et loyauté cette politique ambitieuse, et la mettre en œuvre au sein de vos académies. Soyez en très sincèrement et très chaleureusement remerciés.

Nous pouvons être fiers du travail accompli, et fiers de cette École de la République à laquelle nous sommes toutes et tous profondément attachés.

Cet attachement s'est exprimé avec une force particulière au fil des épreuves qui ont marqué l'année écoulée. En 2016, notre pays a malheureusement été la cible de nouveaux attentats.

La sécurité constitue un impératif majeur pour le Gouvernement et une priorité pour toute la communauté éducative. Elle a été au cœur de la dernière rentrée.

Les attentes de nos concitoyennes et de nos concitoyens sur ce sujet sont grandes. Elles sont surtout légitimes : ils confient leurs enfants à l'École de la République. Ils sont donc en droit d'exiger, de notre part, des réponses claires et de mesures fortes. Ce fut le sens de mon intervention avec le ministre de l'Intérieur, quelques jours avant la rentrée des classes, en automne dernier. Et c'est aussi par ce sujet que je commencerai ce discours, en évoquant la sécurité dans nos établissements.

Le niveau de menace terroriste est très élevé. Nous ne devons pas baisser la garde. Nous devons poursuivre avec détermination la mise en œuvre des mesures de sécurité décidées en août dernier, qui ont répondu à la demande de toute la communauté éducative.

Grâce à l'action de chacun d'entre vous, l'ensemble des mesures que j'ai annoncées en août sont en place : je tiens à vous en remercier.

Les cellules de crise académiques sont formées. Une culture commune de la sécurité s'acquiert progressivement.

Les mesures de "vigilance quotidienne" se poursuivent : sur les 50 M€ que j'ai annoncés avec le ministre de l'Intérieur pour les travaux de sécurisation des écoles et établissements, 10 M€ ont déjà été notifiés aux collectivités territoriales. Celles-ci peuvent continuer à déposer leurs dossiers auprès des préfetures.

Nous venons aussi de renforcer nos équipes mobiles de sécurité qui jouent un rôle important dans nos dispositifs de crise et de prévention, avec 77 postes supplémentaires. Je me rendrai d'ailleurs à Tulle vendredi, où je rencontrerai les responsables des EMS.

Des formations de formateurs sont également en cours. Elles sont essentielles pour couvrir un très grand nombre d'établissements et d'écoles. Aujourd'hui, ce sont les directeurs d'école qui peuvent rencontrer des difficultés car ils sont encore peu nombreux dans ce type de formations, plutôt dispensées à nos cadres du second degré. Je vous demande d'être vigilants sur ce point.

Sur les premiers secours, nous avons augmenté nos capacités de formations dès cette année mais la masse d'élèves à former reste très importante. Je veux redire devant vous mon objectif de sensibiliser ou de former 1,2 millions d'élèves aux premiers secours d'ici à la fin de l'année scolaire.

Il n'y a pas, vous le savez bien de politique de sécurité efficace sans politique de prévention de long terme. C'est le sens de la démarche de climat scolaire. Tous les établissements qui le souhaitent doivent désormais s'en emparer, avec votre soutien, pour mettre en place un plan d'action adapté à la réalité locale et qui associe l'ensemble de la communauté éducative.

Vous vous en doutez, ce n'est pas de gaieté de cœur que je commence ce discours en évoquant de tels sujets. Mais en cette semaine où nous commémorons les attentats de janvier 2015, il est de notre devoir de montrer que l'École s'est mobilisée et a assumé ses responsabilités.

Dans ces moments difficiles, nous pouvons être fiers de la réaction qui a été celle de l'ensemble des personnels de cette institution. L'École a toujours été, et demeure, un pilier – si ce n'est le pilier central – de la République.

Ce qu'elle défend est précieux, essentiel même : c'est notre avenir commun qui se construit à travers les devenirs de chacune et de chacun de nos élèves.

## **2. Dans cette nouvelle année, l'École de la République continue à avancer, à changer, toujours avec un même objectif, la réussite de tous nos élèves.**

Oui, nous avançons. Nous progressons. Nous voyons, peu à peu, les mesures et les dispositifs de la refondation de l'École se consolider sur le terrain et produire leurs effets.

Ceci est particulièrement notable dans le domaine du décrochage. Nous voyons, aujourd'hui les résultats de notre action depuis 2012 et tout particulièrement de la mobilisation à laquelle a donné lieu le plan d'action lancé en novembre 2014.

Nous avons franchi un cap symbolique très fort : nous sommes aujourd'hui passés sous le seuil des 100 000 jeunes qui sortent annuellement du système de formation initiale sans diplôme.

De tels résultats doivent nous inciter à renforcer nos efforts, à les amplifier même : pour la rentrée 2017, je souhaite que nous puissions limiter à moins de 80.000 le nombre de jeunes qui décrochent.

C'est ambitieux mais réaliste si chacun agit en prolongeant la dynamique engagée : l'ensemble des mesures que vous avez mises en place gagnent en efficacité, année après année et nous devrions progresser de façon notable dans le cadre du droit au retour en formation d'ici mai 2017.

Et puis, nous avons une marge de progression considérable sur la réparation à l'examen : aujourd'hui, seuls 3 élèves sur dix repassent l'examen en lycée professionnel.

Il s'agit donc d'avoir entre 3 et 12 élèves supplémentaires par lycée, toutes filières confondues, ce qui représente environ 17 000 élèves supplémentaires. Comme vous le savez, le public concerné ce sont ces 40 000 jeunes sur les 80 000 qui échouent annuellement au bac et qui jusque-là ne se représentaient pas à l'examen.

Le sujet sera abordé cet après-midi et des objectifs seront fixés prochainement dans un dialogue avec chaque académie.

### **3. Pour le décrochage, comme pour tous les sujets qui sont liés à l'École, il n'y a pas de remède miracle. Nous le savons bien. Rien n'est pire qu'une solution simpliste qui occulte la complexité de ce qui se joue dans nos établissements.**

La seule réponse, c'est le travail, la concertation et une vision à long terme pour conduire une politique réformatrice durable. Ce sont aussi bien sûr des moyens à la hauteur des enjeux de l'École.

Certains se plaisent à commenter les créations de postes et les moyens en disant : « les moyens ne font pas tout, cela ne suffit pas ».

En un sens, ils ont raison : c'est pour cela que nous avons aussi fait évoluer les pratiques pédagogiques, avec la réforme du collège, avec la pédagogie de projets, avec la valorisation de l'innovation pédagogique et la mise en place sur plusieurs territoires des Instituts Carnot de l'Éducation, comme je m'y étais engagée.

Oui, le pilotage pédagogique est essentiel pour avoir une école plus juste et plus efficace. C'est pour cette raison que je tiens à saluer le travail de nos inspectrices et de nos inspecteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, avec lesquels vous avez, je le sais, l'habitude de travailler. Je veux redire ici devant vous l'importance de leur rôle : ils sont absolument déterminants, et nous permettent d'améliorer les pratiques pédagogiques au quotidien.

Les moyens ne font donc pas tout, c'est vrai. Cependant, une chose est sûre : sans moyens, on ne fait rien et on casse toute dynamique dans l'école. Par vos fonctions, par vos responsabilités, vous le savez mieux que quiconque.

Vous savez que des postes en plus, c'est une École qui va mieux, qui vit mieux. C'est ainsi que nous pouvons apporter des réponses aux défis, aux tensions, aux problèmes qui sont les nôtres.

C'est pour cela que je tiens à souligner que la prochaine rentrée sera celle d'une création de postes sans précédent dans l'Éducation nationale : 8 711 postes supplémentaires pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés confondus.

En hausse de 2 072 postes par rapport à la rentrée 2016, le nombre de créations de postes va donner aux académies, va vous donner, des marges de manœuvre inédites au service de la réussite de tous les élèves.

Au total, ce seront 54 000 postes qui auront été créés sur le quinquennat, conformément à l'engagement pris par le Président de la République, dont plus de 45 000 professeurs supplémentaires pour nos écoles, nos collèges, nos lycées généraux et technologiques et nos lycées professionnels.

Et je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs, parce que cette réussite, c'est aussi la vôtre : vous y avez contribué, en tant que rectrices et recteurs, en tant que secrétaires généraux d'académie, en tant que directrices et directeurs académiques.

Je vous demande de rappeler que cet engagement a été tenu, et de bien expliquer que les priorités de la politique éducative que nous portons pour la prochaine rentrée doivent être mises en perspective avec les enseignements des résultats de PISA 2015.

Ces résultats ont mis en évidence la nécessité absolue de, je cite l'OCDE, « soutenir les élèves et les établissements défavorisés » pour tendre vers un système éducatif « performant et équitable ».

C'est ce que nous avons commencé à faire, notamment avec la réforme de l'Éducation Prioritaire et celle, tout aussi essentielle car porteuse de justice, de l'allocation progressive des moyens.

C'est ce que nous continuons à faire aujourd'hui, et, très sincèrement, j'espère que cet effort se poursuivra à l'avenir.

- 4. La prochaine rentrée doit, dans les semaines qui viennent, jusqu'à la fin mars, rendre concrètes les priorités politiques que je porte et que je vous demande de décliner dans les écoles, collèges, lycées et lycées professionnels de nos territoires.**

Nous devons continuer à mettre en œuvre la priorité au 1<sup>er</sup> degré, car c'est dans les premières années de la scolarité que tout se joue en matière d'apprentissage.

Cet effort se poursuit de façon très volontariste à la rentrée 2017. Alors même que la démographie va reculer de 12 658 élèves, nous augmentons de 4 311 postes le nombre de postes dans le premier degré. Dans le 1<sup>er</sup> degré, nous aurons créé sur le quinquennat un poste d'enseignant supplémentaire pour 3 élèves de plus.

Le taux d'encadrement doit nettement s'améliorer sur tout le territoire : au niveau national, le P/E<sup>1</sup> est passé de 5,20 en 2012 à 5,36 en 2016. Il s'améliorera encore et sera à plus de 5,40 en 2017. C'est une évolution considérable en 5 années seulement.

La rentrée 2017 doit aussi voir un effort très important en faveur du remplacement, avec la reconstitution des viviers annoncée le 18 octobre 2016 dans le cadre du plan « 7 mesures pour améliorer le remplacement ».

---

<sup>1</sup> Nombre de professeurs pour 100 élèves.

Comme annoncé, 1500 postes de remplaçants nouveaux seront créés au niveau national. L'engagement doit être maintenant décliné dans chaque département pour être tenu partout sur le territoire.

Enfin, la rentrée 2017 verra la concrétisation de l'engagement de créer 500 formations nouvelles : 1 000 emplois nouveaux dans les lycées professionnels sont prévus pour cela.

Dans le 1<sup>er</sup> degré comme le 2<sup>nd</sup> degré, la rentrée 2017 sera la 3<sup>ème</sup> rentrée de la nouvelle allocation progressive des moyens qui doit donner plus à ceux qui ont le plus besoin.

C'est pour moi une réforme essentielle. Elle doit guider notre façon de gérer les moyens.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les écoles des territoires ruraux recevront 100 postes supplémentaires dans le cadre des conventions ruralité qui seront signées prochainement et que je vous demande de valoriser pour ce qu'elles sont : un engagement concerté d'action pour l'école rurale, pour la réussite des élèves et pour l'attractivité des territoires fragilisés. Ces 100 postes s'ajoutent aux 120 créations de la rentrée 2016 et aux 20 de la rentrée 2015.

Par ailleurs, le dispositif « plus de maîtres que de classes » sera très développé.

Entre 2013 et 2016, 3 220 postes au titre du dispositif « plus de maîtres que de classes » ont déjà été implantés dans les écoles qui accueillent, en ville et dans les territoires ruraux, une majorité d'élèves défavorisés ou en difficulté scolaire.

À la rentrée 2017, c'est un effort supplémentaire considérable qui sera fait avec 1 941 nouveaux postes.

Je vous demande donc, qu'à l'issue de la prochaine rentrée, toutes les écoles relevant de l'éducation prioritaire soient pourvues d'un maître supplémentaire.

Il faut aussi accentuer les progrès déjà enregistrés en matière de scolarisation des enfants de moins de trois ans.

À ce jour, ce sont 1 300 classes nouvelles pour la scolarisation des moins de trois ans qui fonctionnent. Ce n'est pas assez. Je vous demande de faire plus, de travailler avec les maires, avec les CAF, avec les préfets pour que tous les moyens soient mobilisés pour que cette rentrée 2017 marque des progrès très notables.

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, 450 emplois supplémentaires seront implantés dans les lycées les plus fragiles pour améliorer l'encadrement des élèves et faire baisser le nombre d'enfants par classe.

C'est ainsi que nous ferons vivre notre conviction, notre choix politique : l'École est un investissement pour l'avenir et non une source d'économies.

**5. Et à ce sujet, je tiens évidemment à insister sur l'entrée en vigueur du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), qui permet de donner à nos professeurs, la reconnaissance qu'ils méritent.**

Après la modernisation des métiers de l'Éducation Nationale, après la création et la revalorisation de l'ISAE des enseignants du premier degré, le PPCR constitue la dernière étape de ces immenses chantiers.

Avec la définition d'une nouvelle carrière enseignante, c'est aussi l'attractivité de ce métier exaltant mais difficile que nous renforçons, et une meilleure reconnaissance de l'engagement de nos personnels que nous favorisons.

La rénovation des carrières dans le cadre du protocole PPCR se concrétise aujourd'hui.

Son budget est voté avec près de 500 M€ dès 2017. Le décret de revalorisation indiciaire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est paru ; les décrets statutaires sont actuellement à l'examen du Conseil d'État.

Cette réforme est historique, à bien des égards.

D'abord, parce qu'une réforme des carrières d'une telle ampleur, en termes d'amélioration de rémunération, du déroulement et des perspectives de carrière, n'avait pas été réalisée depuis 25 ans et le plan Jospin.

Ensuite, parce qu'elle conjugue une rénovation des carrières et une réforme de l'évaluation professionnelle pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation-psychologues comme le Gouvernement s'y était engagé en 2012.

Enfin, elle est historique parce qu'elle a impliqué un travail et un dialogue social extrêmement nourri, positif, qui a fait l'objet d'une adhésion à une très large majorité des organisations syndicales représentatives de ces personnels, à l'occasion de la présentation des textes de mise en œuvre au CTMEN.

Cette réforme, comme toute réforme, mais peut-être plus encore au regard du nombre des personnels concernés, doit nous mobiliser.

Elle doit être portée par les autorités académiques et les personnels d'encadrement pour assurer sa diffusion, son explication, et sa pleine appropriation en vue de son application effective à la rentrée scolaire 2017.

Au-delà des opérations de gestion que cette réforme implique, pour assurer la mise en œuvre concrète de la paie et des reclassements dans les nouvelles carrières, je veux insister sur quelques points essentiels liés à notre conduite collective de ce changement.

D'abord, les services centraux sont pleinement mobilisés pour vous apporter les solutions techniques, automatisées chaque fois que cela sera possible, et les réponses à vos questions pour ces évolutions.

Nous construisons aussi les éléments de communication que vous pourrez relayer sur vos sites académiques. Soyez particulièrement attentifs à ce point.

Ensuite, s'agissant plus particulièrement de la réforme de l'évaluation professionnelle, je compte sur la mobilisation de tout l'encadrement du ministère : au-delà de celle de l'IGEN et des services centraux, la vôtre, celle des personnels d'inspection et de direction, seront déterminantes.

L'accompagnement et le développement professionnel tout au long de la carrière, placés au cœur d'une évaluation fondée sur la confiance, s'inscrivent dans la continuité de la rénovation des missions d'inspection, d'évaluation et de formation par les personnels d'inspection.

La rénovation des carrières permettra aussi de dégager du temps pour cet accompagnement en ciblant des rendez-vous de carrière qui concerneront TOUS les personnels, sans exception, sans inégalité territoriale ou disciplinaire.

Le ciblage des rendez-vous de carrière permettra d'avoir une logique plus qualitative, articulée entre personnels d'inspection et de direction quand ils interviennent ensemble pour apprécier la valeur professionnelle.

J'ai conscience que c'est un virage important des pratiques. Il nécessite un temps d'appropriation par tous, par vous et par les acteurs de l'évaluation.

Cette appropriation passe par la formation. La DGRH vous présentera un point sur les premiers éléments du dispositif de formation mis en place et son calendrier pour cette année.

Je compte sur votre implication pour assurer la professionnalité de l'évaluation renouvelée.

Je tiens aussi à souligner que les moyens dédiés à la formation continue pour accompagner les personnels dans l'exercice de leur métier ont augmenté de près de 30% entre 2014 et 2016.

Ils augmentent encore en 2017, avec 100 M€ qui y sont dédiés.

Ces moyens permettent de redonner un vrai droit à la formation pour l'ensemble des personnels, et vous aurez d'ailleurs cet après-midi une table ronde sur le développement professionnel.

Des postes d'inspecteur académique – inspecteur pédagogique régional seront créés qui permettront de remédier, au moins en partie, à des tensions dans certaines disciplines.

Un second concours sera ouvert pour pourvoir 50 postes créés à la rentrée scolaire 2017. Votre mobilisation et celle des corps d'inspection pour le faire savoir et susciter les candidatures doivent faire de cette opportunité une réalité concrète à la rentrée prochaine.

## **6. Une excellente année 2017, cela se souhaite. Une excellente rentrée 2017, par contre, cela se prépare. Cela dépend de nous.**

Je tiens en particulier à ce que vous fassiez, avec les élus locaux, preuve de pédagogie pour bien expliquer les enjeux et les dynamiques de cette dernière rentrée.

Prenez, mesdames et messieurs, le temps de l'échange, de la consultation et de l'information partagée, parce que nous savons bien que c'est ainsi que l'on élabore les conditions d'une rentrée réussie.

Oui, nous pouvons garantir, par notre travail et notre engagement à toutes et à tous, une excellente rentrée 2017 à l'ensemble de la communauté éducative.

Mais, vous vous en doutez, l'objectif n'est pas d'avoir simplement une excellente rentrée 2017. Il est de continuer ce redressement de l'École, et de l'inscrire dans la durée. Alors, je n'ignore pas que nous sommes en une année d'échéance électorale, et vous le savez aussi bien que moi.

Mais l'École est un enjeu qui doit nous rassembler au-delà des logiques partisans. Surtout, l'institution dans son ensemble a besoin qu'on lui laisse du temps, justement parce que le temps de l'École, de son évolution, du progrès, est un temps long.

Voilà pourquoi, si j'ai un vœu à faire, aujourd'hui, devant vous, c'est celui-ci : que l'effort initié avec la Refondation soit poursuivi, et qu'on lui donne le temps nécessaire pour porter ses fruits.

C'est un luxe immense, j'en suis consciente, que de demander du temps, dans une époque qui paraît si pressée, marquée par un rythme frénétique. Mais je crois que comme il existe un rythme naturel de l'enfant, il existe aussi un rythme de l'institution : il est essentiel de le respecter.

Je vous remercie, et je vous souhaite, à vous et à vos proches, une excellente année 2017 !